

0490953V  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE FELIX LANDREAU  
51 RUE JEAN JAURES  
49000 ANGERS  
Tel : 0241667343

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 92

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/04/2021

Réuni le : 06/05/2021

Sous la présidence de : Jean Lenoir

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

ANPAA\_convention\_2021: Les membres du Conseil d'Administration approuvent la convention proposée qui vient cadrer les actions de formation à l'attention de professeurs de segpa portant sur la prévention des pratiques addictives des adolescents. Ces actions sont prises en charge intégralement par le Conseil Régional des Pays de la Loire et donc sans incidence financière pour le collège. Les membres du Conseil d'Administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention courant sur l'année 2021.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0